

047. *Alò mvu*, “oreille de chien”

Synonyme: *emie*

Cf. *infra* [189]

Genre III, classes nominales 5 et 6 (*a / më*)

*Identifications proposées:* *Emilia coccinea*, Composées (LET); *Emilia sagitatta*, Composées (PJC: *alò mvu* Synonyme d'*emie*). Pour WS, *alò mvu*: *Emilia sagitatta*. D'après NS, *alò mvu* (*Emilia sagitatta*) serait une plante différente d'*emie*.

*Localisation:* cette herbe pousse dans les emplacements des anciennes cultures. Elle affectionne surtout les endroits frais et humides.

*Description locale:* *emie* qu'on appelle aussi *alò mvu* est une petite herbe (*man elòg*) dont les feuilles [lises et charnues] ressemblent aux oreilles d'un chien, d'où son nom. Lorsqu'on les froisse, ces feuilles dégagent un liquide verdâtre. Ce liquide est rafraîchissant (*evovoe*) et un peu amer (*man ayol*).

*Utilisation thérapeutique:* cette herbe est très utilisée dans la pharmacopée beti. Celle-ci prescrit qu'au moment de son utilisation cette plante soit désignée par le nom d'*emie* et non par celui d'*alò mvu*, et ceci en raison de l'exégèse que l'on fait du premier de ces noms (Cf. *infra*). Pour accélérer la sécrétion lactée, on presse ses feuilles et on applique la pâte qui en résulte sur les seins de la femme, puis on attend le passage d'un oiseau et on jette la pâte ainsi utilisée vers l'endroit où se dirige l'oiseau. Lorsque le lait de la mère a des impuretés, on lui donne à boire une macération préparée avec les feuilles de cette herbe. Le liquide de cette macération est très rafraîchissant (*evovoe*). En cas de conjonctivite on exprime les jus de ses feuilles dans les yeux du malade. Une macération de ses feuilles est administrée en instillations oculaires pour traiter la filaire de l'œil. En cas de jaunisse, cette même macération est administrée en potion et en versant quelques gouttes dans les yeux et sur toutes les articulations du corps. Pour traiter la diarrhée, elle est administrée en potion et sous forme de lavements.

Lorsqu'un enfant est atteint d'une forte fièvre, on arrose tout son corps avec une macération de ses feuilles.

*Utilisation rituelle:* cette plante est jugée particulièrement efficace dans le cadre des rites diurnes; porteuse de bénédiction, on l'utilise dans les rites *eva mëtiè*, *esie* et *sësala* pour confectionner le goupillon avec lequel on arrose le corps du malade. Dans le rite *eva mëyeb* destiné à mettre fin à l'état de veuvage, on l'utilise pour purifier le veuf ou la veuve. Elle est comptée parmi les plantes dont on se sert pour le bain rituel des enfants jumeaux, ainsi que parmi celles qui entrent dans la composition du paquet du rite *mëvungu*. On s'en sert également dans une variante du rite *dzog mòn* ou bain rituel des nouveau-nés. D'après TSALA le rite *ndongo osoe* était réservé aux femmes désireuses de devenir mères et qui croyaient qu'une souillure quelconque, personnelle ou héréditaire, les rendaient stériles. Une cérémonie de purification avait lieu au bord d'une rivière, d'où son nom *nodongo osoe* (*osoé*, "rivière"). L'eau de la rivière était censée emporter toutes les souillures. De ce fait, la pêche dans le cours d'eau où on célébrait ce rite devenait interdite jusqu'à ce que l'une des femmes ait enfanté. A la nouvelle de la naissance d'un enfant, l'organisateur du rite fixait le jour de la pêche. Ce moment venu, il faisait préparer un mets comportant des graines de courges [323], des feuilles des plantes *nkadena* [329], *mfèg zoa* [291] et *alò mvu* du sel et du piment. Tous ceux qui voulaient manger les poissons de cette pêche devaient goûter de ce mets rituel, sinon les attireraient sur eux les souillures que ce rite devait enlever aux femmes. En ce qui concerne les rites nocturnes en rapport avec le domaine de la sorcellerie, certains thérapeutes utilisent cette herbe dans le cadre du rite *edu osoe* pour traiter les vers jetés par des sorciers contre des personnes qui ne sont pas forcément des possesseurs d'*evu*.

*Valeur symbolique:* A. *interprétation exégétique à base nominale:* un des noms de cette plante, *emie*, est mis en rapport avec le verbe *mias* qui veut dire "semer", "jeter à terre" ou "lâcher". C'est ainsi que par un jeu de mots on lui attribue le pouvoir de "laisser aller" tout ce qui est mauvais. B. *interprétation exégétique à base substantielle:* on dit de cette herbe qu'elle est apte aux rites de bénédiction ou de purification en évoquant les raisons suivantes. Tout d'abord parce

qu'elle est considérée comme une plante “tendre” (*ntëg*) en raison probablement du caractère charnu de ses feuilles. Ensuite, parce qu'elle est inclue dans la catégorie des plantes “fraîches” (*evovoe*). En effet, cette plante pousse dans des endroits frais et humides; sa sève est fraîche et la macération de ses feuilles est apte à “rafraîchir” (ou calmer) l'enfant atteint d'une crise de fièvre. C'est pour toutes ces raisons qu'on la considère comme une “bonne herbe” (*mbëembë elòg*), une plante qui apporte le bonheur ou la chance (*elòg yalad mvòm*) et capable, enfin, de réconcilier les hommes entre eux (*elòg yalad bod*). En aucun cas, cette plante herbacée peut causer le mal ni réellement ni symboliquement. Il est important de signaler qu'elle est souvent associée (dans le cadre des rites indiqués) avec les plantes *nkadena* [329], *abòmëndzaña* [017], *fiè* [238], *akag ndig* [032], *mian mfag mfag* [306]...

*Références bibliographiques.* TSALA, 1958: pp. 96-98; MALLART, 1977: pp. 186-187; MALLART, Vol. III : 1.12.3.; 3.1.4.; 4.7.1.; 4.7.11. et 7.1.12.; MALLART. DPI.